Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20261029-D202609113-DE

Commune de Paimpont

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	14
Absents	5
Exclus	0
Votants	17

Date de la convocation : 21/10/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/09/113

Séance du 28 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, PAQUERIAUD Marie-Laure, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle, GUERIN Françoise, JAMIN Lydie et messieurs LEFEUVRE Alain, ROLLAND Aurélien, MOINERAIS Marc, DANION Stéphane, HAUPAS Patrick, LANNUZEL Pierre-Yves, GUERIN Didier conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur DESSA Julien et mesdames FILATRE Renée, PETIT Emmanuelle.

Était absent : Madame ROUAULT Aurélie et monsieur PERRIN Evan.

Ayant donné pouvoir : Madame FILATRE Renée à madame GUERIN Françoise, monsieur DESSA Julien à madame DESMARS Claire et madame PETIT Emmanuelle à madame GERNIGON Christèle.

DELIBERATION 2026/09/113 : FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°3 BUDGET PRINCIPAL.

Rapporteur : Stéphane DANION

CONTEXTE : *La commune de Paimpont a été destinataire d'une demande de la SPL Brocéliande Développement Tourisme pour une augmentation du capital comme cela n'a pas été prévu au budget il convient de réajuster les crédits en conséquence pour une augmentation du capital de 5 000 euros.*

Vu la délibération n° 2026/04/031 de vote du budget primitif 2026,

Vu le budget primitif du budget principal,

Vu l'avis de la commission générale du 13 octobre 2026 ;

Considérant que la proposition de décision modificative comme suit,

INVESTISSEMENT :

DEPENSES :

Chapitre 023 « immobilisations en cours » :

IMPUTATION	LIBELLÉ	PRÉVU AU B.P+ DM N°2 2026	DM N°3-2026	TOTAL 2026
2312	Agencements et aménagements de terrains	346 193,31 €	- 5 000,00 €	341 193,31 €

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20261029-D202609113-DE

Chapitre 026 « Participations et créances rattachées à des participations » :

IMPUTATION	LIBELLÉ	PRÉVU AU B.P 2026+ DM N°2	DMC N°3-2026	TOTAL 2026
261	Titres de participations	0,00 €	5000,00 €	5000,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

DÉCIDE l'ajustement de crédits proposés.

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

La Secrétaire de séance,
Lydie JAMIN

MAIRIE de PAIMPONT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35 (Ille-et-Vilaine)